

QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAITRE VOS PREOCCUPATIONS (réponses ci-dessous ou sur papier libre)

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement...)?

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ?

FOGEFOR, C'EST

- **DES FORMATIONS** adaptées à tous les propriétaires forestiers
 - différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
 - pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).
- **UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**
 - un animateur présent durant tout le stage,
 - des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
 - des forêts variées à découvrir...
- **UNE FORMULE économique et efficace**

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Contactez : Mme Violette HERVE
Tél 03 86 94 90 20
e-mail violette.herve@cnpf.fr
Adresse FOGEFOR BOURGOGNE
18, rue Guynemer
89000 AUXERRE

FINANCEURS

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (via le Centre National de la Propriété Forestière) et Région-Bourgogne-Franche-Comté

Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

Bases de la gestion forestière 2023



Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
Formation à la
Gestion Forestière

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

CNPF

OBJECTIFS DU STAGE

Connaître les bases techniques et administratives de la gestion forestière. Se situer au sein de la filière. Disposer de repères pour dialoguer avec les différents interlocuteurs.

PROGRAMME

PROGRAMME PREVISIONNEL :

9 mars 2023

- Présentation de la forêt et des organismes forestiers

7 avril 2023

- La sylviculture des résineux

4 mai 2023

- La sylviculture des bois feuillus

25 mai 2023

- Estimation et utilisation des bois feuillus

22 juin 2023

- Identification des stations forestières : conséquences pour la gestion et le choix des essences

7 septembre 2023

- Les documents de gestion d'une forêt

12 octobre 2023

- Biodiversité, paysage et gestion forestière

2 novembre 2023

- Règlementation des coupes et législation du travail en forêt

7 décembre 2023

- La fiscalité forestière

Lieux et horaires

Toutes les journées auront lieu en Bourgogne.
Horaires : de 9h00 à 17h30 environ.

Formateurs, intervenants

Personnel technique et administrateurs du CRPF.
Conseillers de gestion forestière
Syndicats forestiers ; Propriétaires forestiers
Représentants d'organismes forestiers bourguignons.

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.
- Des exercices ou visites de terrain chaque jour.

TARIFS

73€ de cotisation à l'association FOGEFOR pour l'année 2023.

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre de : FOGEFOR BOURGOGNE

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

● Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CRPF de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.

● Evaluation de la formation

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

● Sécurité – assurance

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CRPF de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE et le FOGEFOR sont eux aussi assurés.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Bases de la gestion forestière 2023 »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
 Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
 Salarié forestier d'un propriétaire privé
 Autre, préciser :

Règlement :

- Je joins un chèque de 73 € à l'ordre de : « FOGEFOR BOURGOGNE »

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

FOGEFOR BOURGOGNE
18 rue Guynemer
89000 AUXERRE

avant le **26 février 2023**